

MORIERES-LES-AVIGNON

Coopérative d'activité éphémère pour les jeunes de 16 à 18 ans

Le problème :

L'emploi des mineurs dans les entreprises durant l'été.

Votre solution innovante :

Création d'une coopérative d'activité éphémère, destinée aux jeunes mineurs de 16 à 18 ans et gérée par eux.

Les objectifs

Créer son propre emploi et développer des compétences dans différents types d'emplois

S'initier à la gestion d'une entreprise économique coopérative

Se familiariser aux rouages du marché

Acquérir de l'expérience et développer une plus grande autonomie

Vivre des réussites individuelles et collectives en étant valorisé par ses pairs et des adultes significatifs

Créer des liens avec la communauté

La description de l'innovation

- **Qui** : un comité local qui rassemble la DD de la cohésion sociale, la CAF, la Mutualité sociale agricole, le Grand Avignon, la Mission Locale, une Coopérative d'activité (CIJ), un parrain jeunesse (La Ligue de l'Enseignement), un parrain économique (une chef d'entreprise, Orient'Action).
- **Pour qui** : Les jeunes de 16 à 18 ans sans distinction.
- **Quoi** :

Création d'une coopérative d'activité éphémère, encadrée et accompagnée par des professionnels, afin de permettre à 15 jeunes de 16 à 18 ans de créer leur emploi saisonnier.

Janvier à juin 2019 : un comité local, initié par la Mairie de Morières-lès-Avignon, a travaillé sur la création de la coopérative :

recherche de subventions,

recherche de partenaires,

recrutement des animateurs pour la période 15 juin au 15 septembre 2019,

campagne de communication auprès des professionnels et des particuliers, ...

Juin 2019 :

Formation des animateurs à l'encadrement des jeunes dans la création d'une coopérative d'activité.

Recrutement des jeunes sur motivation : 11 jeunes retenus sur les 15 places disponibles

La CAE (Coopérative d'activité et d'emploi) a établi des contrats CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise) du 1^{er} juillet au 31 août.

Juillet et août 2019 :

Création de la Coopérative par les jeunes : élection du président, des responsables des différents pôles (finances, communication, ressources humaines) et du bureau exécutif rassemblant les différents responsables et le président.

Organisation de la semaine d'intégration : formation continue sur l'entrepreneuriat coopératif et solidaire : gestion d'un budget, devis, factures, création des outils de communication, gestion du personnel, ...

La CAE, partenaire du projet, porte administrativement et juridiquement le projet et accompagne les jeunes dans la gestion de leur entreprise.

Le comité local assure le suivi du projet auprès des jeunes

Plusieurs rencontres organisées avec les parrains pour former les jeunes à l'entrepreneuriat coopératif et solidaire et répondre à leurs questionnements.

Accomplissement des missions trouvées par les jeunes : ménages, débroussaillage, lavage de voiture, déménagement, tractage, ...

Septembre 2019 :

Bilan d'activité établi par les animateurs et la CAE

Retour vers le comité local afin d'envisager la suite au projet initial.

Quand : Juillet/Aout 2019

Les moyens humains et financiers

Une coordinatrice du projet, deux animateurs à temps plein, deux parrains et un référent de la Coopérative d'activité support administratif et juridique du projet.

• **Budget total, dont coûts pour la collectivité** : 26500 € pour

- La rémunération de 2 animateurs : 18000€

- La gestion comptable, fiscale et sociale de la CAE : 7000€

- Les frais de déplacements et de mission : 1000 €

- La communication : 500 €

Demandes de subventions en cours : CAF, 5000€ ; MSA, 500€ ; DDCS, 5000€ ; Grand Avignon, 5000€ ; Région Sud, 10 000€. La collectivité prend actuellement en charge le coût total du budget.

Si toutes les subventions sont allouées, le reste à charge de la commune sera de 1000€.

L'évaluation de l'innovation

• **Impact**

Permettre à certains jeunes déscolarisés de retrouver une activité, une vie sociale et professionnelle. Permettre à tous d'avoir une première expérience professionnelle. Un bilan de l'activité sera fait en septembre pour clôturer l'action.

• **Potentiel**

En réflexion pour adapter le modèle au département en lien avec la DDCS, La Ligue de l'Enseignement et la CAF : Système coopérative sur tout le département, liant chaque structure coopérative entre elles.

• **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le comité local, se transformera en comité de suivi. Il aura pour vocation de faire le bilan de l'activité en lien avec les encadrants et les jeunes et d'envisager le développement sur le département du Vaucluse.

3 Mots clés : Jeunesse – Emploi - Coopération